

REGLEMENT PLATEAUX JEUNES TENNIS DE TABLE UFOLEP 44

Saison 2026/2027

Article 1 :

L'UFOLEP 44, par le biais de sa commission tennis de table, organise une épreuve intitulée « plateaux jeunes » ouverte à tout licencié(e) UFOLEP pour la saison 2026/2027, né(e) en 2011 et après.

La licence UFOLEP est obligatoire pour toute participation aux plateaux jeunes.

Article 2

Les catégories retenues pour le déroulement des plateaux sont :

- ✓ Enfants : joueurs et joueuses né(e)s en 2016 et après
- ✓ Jeunes : joueurs et joueuses né(e)s de 2011 à 2015 inclus

Article 3

Le nombre de plateaux est défini en début de saison par la commission départementale tennis de table. Le calendrier prévisionnel des plateaux pour la saison 2026/2027 est le suivant :

Tour	Dates et lieux des plateaux jeunes
1	Samedi 14 novembre 2026 à Cordemais
2	Samedi 05 décembre 2026 à Rouans
3	Samedi 06 février 2026 à Sautron
4	Samedi 13 mars 2027 à St Etienne de Montluc
5	Samedi 10 avril 2027 aux Couëts ^(*)
6	Samedi 22 mai 2027 à Vertou ^(*) (le matin!)

(*) : lieux à confirmer.

Article 4

Pour la saison 2026/2027, les rencontres se dérouleront majoritairement les samedis après-midis :

- **13h30** Arrivée et pointage des joueurs
- **13h45** Début des rencontres
- 17h30/18h00 Fin des rencontres

Exceptionnellement - et à titre d'essai pour fluidifier l'événement - le **1^{er} tour** à *Cordemais* (ainsi qu'éventuellement le **3^{ème} tour** à *Sautron*, ceci restant à confirmer) aura des horaires échelonnés pour chacune des catégories.

Ainsi, pour les joueuses et joueurs de la catégorie **Enfants** :

- **12h30** Arrivée et pointage des joueurs
- **12h45** Début des rencontres
- 16h30/17h00 Fin des rencontres

et pour les joueuses et joueurs de la catégorie **Jeunes** :

- **13h30** Arrivée et pointage des joueurs
- **13h45** Début des rencontres
- 17h30/18h00 Fin des rencontres
-

Les joueuses et joueurs de la catégorie jeunes arrivant plus tôt que 13h30 pourront pointer dès leur arrivée (selon le degré d'occupation du juge arbitre).

Enfin, pour le 6^{ème} plateau - qui se tiendra le **matin** - les horaires sont (pour **tous** les participants) :

- **8h30** Arrivée et pointage des joueurs
- **8h45** Début des rencontres
- 12h30/13h00 Fin des rencontres et remise des prix.

Article 5

Chaque plateau est organisé sous la responsabilité de la commission tennis de table UFOLEP 44 en collaboration avec le club qui accueille.

Chaque joueur jouera en simple (3 matches) et en double (2 matches).

Article 6

Pour chaque plateau, les responsables des clubs UFOLEP devront fournir, **au plus tard le jeudi qui précède la date du plateau avant 19h00**, le nom des participants par catégorie à l'adresse mail : ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com. Le fichier d'engagement devra comporter le nom/prénom/l'année de naissance /le genre (F pour féminin – M pour masculin) de chaque joueuse ou joueur. Un fichier d'engagement type sera fourni aux clubs.

A l'arrivée, sur le lieu du plateau, chaque club confirme la liste des engagé(e)s présents.

Article 7

Les rencontres se dérouleront en 3 sets de 11 points sans obligation d'avoir 2 points d'écart à l'issue du set.

Article 8

Comptabilisation des résultats :

- ✓ Par plateau :
 - o Pour chaque rencontre, un joueur marque son score ainsi que des points bonus.
 - o Les points bonus sont attribués aux joueurs en fonction de leurs résultats par rencontre :
 - victoire : 5 points
 - défaite : 1 point
 - o A l'issue du plateau, chaque joueur a cumulé un nombre de points correspondant à l'ensemble des scores obtenus + les points bonus.
- ✓ Sur la saison :
 - o A l'issue de la saison un classement sera établi pour les joueurs et joueuses ayant participé à un minimum de 2 plateaux.

Article 9

La commission départementale tennis de table UFOLEP 44 a la possibilité, à titre exceptionnel, d'adapter le présent règlement pour faciliter le déroulement d'un plateau.

Fait à Nantes le 25 septembre 2026